

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU MERCREDI 15 mars 2023 – 18 h 30 –

DÉLIBÉRATION 15-03-2023/Q7

Date de convocation : 9 mars 2023

**Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire**

**Nombre de conseillers en exercice : 33**

**Membres présents :** M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoint au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme PRUVOT Brigitte, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. BALEDENT Matthieu (à partir de la Question 4), Mme MATON Audrey, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, Mme DEMARQUE Ophélie, M. COLLIN Denis, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Membres absents ayant donné procuration :**

M. POULAIN Bernard : procuration à M. BONIFACE Didier  
Mme DAUCHET Martine : procuration à Mme THUILLEZ Martine  
M. CHMIELEWSKI Dominique : procuration à M. DEVIENNE Marc  
Mme CHATELAIN Nathalie : procuration à Mme CAILLAUX Céline  
M. DECALION Ismaël : procuration à M. BRICOUT Frédéric  
M. HISBERGUE Antoine : procuration à Mme BERANGER Agnès  
M. ROUSSEAU Jérémy : procuration à M. BRULANT Damien  
M. BAUDOUX Aurélien : procuration à Mme TRIOUX-COURBET Sandrine

**Membres absents excusés :**

M. BALEDENT Matthieu (jusqu'à la Question 3),  
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne,  
Mme DISDIER Mélanie,  
M. BAJODEK Alban.

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

**OBJET : DEMANDE DE GARANTIE COMMUNALE PAR LA SOCIÉTÉ PROMOCIL POUR LA CONSTRUCTION DE 22 LOGEMENTS SITUÉS BOULEVARD HENRI DUNANT**

Monsieur Didier BONIFACE, Adjoint au Maire, expose :

Par courrier du 31 janvier 2023 reçu le 2 février 2023, la Société Anonyme d'HLM Promocil a sollicité la commune en vue d'obtenir la garantie financière d'un emprunt pour un montant total de 3 115 623,00 € à contracter auprès de la Banque des Territoires et dont les caractéristiques sont reprises dans le contrat de prêt ci-joint.

Ce prêt a pour objectif le financement d'une opération de construction de 22 logements situés Boulevard Henri Dunant à Caudry.

La commission des finances, en séance du 8 mars 2023, a émis un avis favorable à cette demande.

En conséquence,

Monsieur Boniface propose au Conseil Municipal :

- d'adopter la délibération d'octroi de la garantie financière à la société PROMOCIL :

Le Conseil Communal,

Vu le rapport établi par : .....

La présente garantie est sollicitée dans les conditions fixées ci-dessous.

Vu les articles L. 2252-1 et L. 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du Code civil ;

Vu le Contrat de Prêt n°143 705 en annexe signé entre : SOCIÉTÉ D'HLM PROMOCIL ci-après l'emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

#### **DÉLIBÈRE :**

##### Article 1 :

L'assemblée délibérante de la COMMUNE DE CAUDRY accorde sa garantie à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 3 115 623,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 143 705 constitué de 5 Ligne(s) du Prêt.Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 3 115 623,00 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

##### Article 2 :

La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

##### Article 3 :

Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 24/03/2023

Reçu en préfecture le 24/03/2023

Publié le 27/03/2023

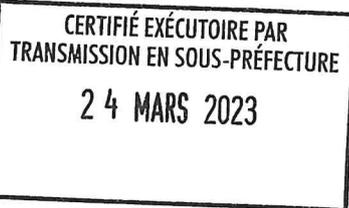
ID : 059-215901398-20230315-DEL150323\_Q7-DE

SLOW

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS  
1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX**

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Frédéric Bricout".

Frédéric BRICOUT

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the upper right quadrant of the page.

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL150323\_Q7**  
Objet : **Demande de garantie communale par la société Promocil pour la construction de 22 logements situés Boulevard Henri Dunant**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2023-03-15 00:00:00+01  
Nature de l'acte : Délibérations  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 7.3 - Emprunts  
Identifiant unique : 059-215901398-20230315-DEL150323\_Q7-DE  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier :	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : Q7.pdf Nom métier :	application/pdf	979.6 Ko
99_DE-059-215901398-20230315-DEL150323_Q7-DE-1-1_1.pdf <b>Annexe (Projet de contrat avec l'organisme retenu)</b> Nom original : cm_2023_03_15_q_07_tq06_01.pdf Nom métier :	application/pdf	32.2 Mo
73_CO-059-215901398-20230315-DEL150323_Q7-DE-1-1_2.pdf		

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	24 mars 2023 à 10h49min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	24 mars 2023 à 10h51min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	24 mars 2023 à 10h51min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	24 mars 2023 à 10h51min51s	Reçu par le MI le 2023-03-24

